



OFPPT

ROYAUME DU MAROC

مكتب التكوين المهني و انعكاش التشغيل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
DIRECTION RECHERCHE ET INGENIERIE DE FORMATION

MODULE N°24

**ECONOMIE ET GESTION
INDUSTRIELLE**

SECTEUR : *CM*

SPÉCIALITÉ :

*TECHNICIEN SPÉCIALISÉ BUREAU D'ÉTUDE EN
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE*

NIVEAU : *TECHNICIEN SPÉCIALISÉ*

Pour la supervision :

La DRIF

Pour la conception :

Le CDC.GM

Les contenus de ce module sont à utiliser en complément aux ressources disponible sur les CD qui sont disponible chez l'ensemble des formateurs du secteur CM et sur le site de l'O.F.P.P.T : <http://www.ofppt.org.ma/5.htm>

Les utilisateurs de ce document sont invités à communiquer à la DRIF toutes les remarques et suggestions afin de les prendre en considération pour l'enrichissement et l'amélioration de ce programme.

SOMMAIRE

Présentation du module

Le concept et finalité des entreprises

La fonction de répartition de l'entreprise

- Le rôle social de l'entreprise :
- L'entreprise et l'emploi :
- L'entreprise et la consommation :
- Classification selon la nature économique
- Classification selon la dimension (la taille)
- Classification juridique

La structure de l'entreprise

- La structure de l'entreprise : nature et choix
- La structure hiérarchique
- Structure fonctionnelle
- La structure fonctionnelle avec relation hiérarchique
- Les autres structures de l'entreprise

L'entreprise et son environnement

- Définition de l'environnement de l'entreprise
- Les domaines clés de l'environnement
- Les relations entre l'entreprise et son environnement

Les fonctions techniques

- La notion fonction de production
- Le rôle de la fonction technique
- Les modes de production
- L'organisation de la production

Les fonctions commerciales

- Définition et rôle
- Les objectifs de la politique d'approvisionnement
- Le processus d'achat
- Les méthodes de ventes
- Notions sur le marché

Les fonctions financières

- Définition et rôles de la fonction financière
- Evaluation des besoins
- Moyens de financements
- Les partenaires financiers de l'entreprise
- La gestion de trésorerie et de budget

Les fonctions administratives

- Le rôle de la fonction administrative
- La gestion du personnel

Description des documents commerciaux

Fiscalité

- La taxe sur la valeur ajoutée
- Impôt Général sur le Revenu (I.G.R)

MODULE 24 : ECONOMIE ET GESTION INDUSTRIELLE

Code :	Théorie :	48 %	12 h
Durée : 25 heures	Travaux pratiques :	48 %	12 h
Responsabilité : d'établissement	Évaluation :	4%	1 h

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPETENCE

- Décrire l'environnement fonctionnel, économique, législatif de l'entreprise industrielle.

PRESENTATION

Ce module de compétence générale est enseigné durant toute la période de formation. Il aborde les connaissances indispensables à la compréhension des bases de l'économie de l'entreprise.

DESCRIPTION

L'objectif de ce module est de faire acquérir, aux stagiaires, les connaissances relatives à l'architecture et l'organisation d'une entreprise, à la vie économique et législative en entreprise industrielle ainsi qu'une sensibilisation à la protection de l'environnement. Il vise donc à préparer l'intégration du stagiaire au monde de travail et à lui faire comprendre les différents mécanismes qui régissent une entreprise : rémunération du personnel, d'établissement de la comptabilité et des coûts...

CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT

- Présenter le contenu de façon dynamique.
- Cours et études de cas
- Favoriser des exercices sur des simulateurs d'entreprise
- Des visites d'entreprise

- L'approche de l'entreprise se fait par les fonctions (fonction vente, finance, production, logistique.....)
- Favoriser la recherche documentaire, la réalisation des rapports et exposés dans le domaine de l'économie d'entreprise industrielle.
- Faire réaliser des exercices permettant l'application des notions acquises en se focalisant sur la notion de coût de revient en entreprise.
- Les situations pédagogiques doivent approcher au maximum celles de production réelle avec des contraintes similaires.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- **Travail individuel**
- **À partir de :**
 - Documents, notes, rapports...issus d'une entreprise
 - Gammes, nomenclature
 - Catalogues, revues...
 - Données économiques internes et externes (comptabilité analytique, Sous-traitant, fournisseur).
- **A l'aide :**
 - De supports pédagogiques de simulation
 - Documents standardisés (grille de calcul)

OBJECTIFS	ELEMENTS DE CONTENU
<p>1. Connaître les différents types d'entreprises</p> <p>A. Comprendre et décrire l'organisation fonctionnelle de l'entreprise industrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Typologie des entreprises - Création d'entreprise - Organigramme - Organisation du travail - Approche par les fonctions : - Vente; Production ; Logistique, achat ; recherche et développement ; qualité ; - Ressources humaines, maintenance ; information ; finance ; - Organisation ; communication ; direction générale....
<p>2. Savoir analyser un graphique</p> <p>3. Savoir utiliser un tableau statistique</p> <p>4. Savoir calculer un taux horaire d'un poste de travail, d'un atelier ou poste de charge</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Types de graphiques, courbes, histogrammes - Réalisation de graphique - Données - Variables mesurées - Unité de mesure - Compositions des salaires - Frais Poste de travail ou atelier : <ul style="list-style-type: none"> - Des frais fixes, des frais variables - Notions de comptabilité analytique - Comprendre le mécanisme : <ul style="list-style-type: none"> - Amortissement / investissement, frais annexes (stocks,...) - Taux horaire - Organisation scientifique du travail - Exploitation des données techniques: <ul style="list-style-type: none"> - Articles, nomenclature,

<p>B. Comprendre la vie économique d'un atelier</p>	<p>codification, gammes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de production : <ul style="list-style-type: none"> - flux de produits fabriqués - gestion de production, - la flexibilité, - gestion des stocks, les encours - Optimisation des coûts <ul style="list-style-type: none"> - Productivité - Marge
<p>5. Connaître l'entreprise et son environnement</p> <p>6. Connaître l'entreprise et les marchés extérieures</p> <p>7. Connaître le système monétaire</p> <p>C. Comprendre la vie économique de l'entreprise industrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Omc, gatt - Environnement économique et social de l'entreprise : concurrence, associations, fédérations... - Les marchés : la segmentation, et stratégie mercatique / le marketing, - Evolution des marchés - Cycle de vie d'un produit - Financement - Système bancaire - La bourse, les actions, la devise - Organisation d'une entreprise - Les services administratifs - Les services techniques : bureau d'étude, bureau des méthodes, service ordonnancement-lancement - Mécanisme de calcul d'un coût d'atelier - Mécanisme de répartition des charges - Planification et gestion de la production - Cycle de vie d'un produit <p>Prix de vente, marge et bénéfices</p>

<p>8. Se soucier du respect de la réglementation</p> <p>D. Comprendre les principes juridiques, législatifs et social qui régissent la vie d'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le code et la législation du travail règlent les relations patron - employés au sein de l'entreprise - Les devoirs et droits des deux parties. - Connaître le code et la législation du travail.
<p>9. Connaître les risques et les conséquences écologiques, économiques et sociales du non-respect de l'environnement</p> <p>E. Participer à la protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux risques - Les conséquences écologiques et économiques
<p>10. Développer un sens de recherche et d'observation</p> <p>F. Préparer son intégration dans le milieu professionnel industriel</p>	

LE CONCEPT ET FINALITE DES ENTREPRISES

Quelques définitions

1^{ère} « l'entreprise est l'agent économique dont la fonction principale est la production de biens et services destinés à être vendus sur un marché »

2^{ème} « l'entreprise est un corps social ayant une fin économique : la production »

3^{ème} « l'entreprise est une affaire commerciale ou industrielle dirigée par une personne physique ou morale privée, unité économique de production »

4^{ème} « une entreprise est une organisation qui met en oeuvre différents moyens, appelés facteurs de production, de façon optimale pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour la production ou la commercialisation de biens ou de services »

I- L'approche traditionnelle de l'entreprise

L'activité d'une entreprise peut être décomposé en deux phases distinctes :

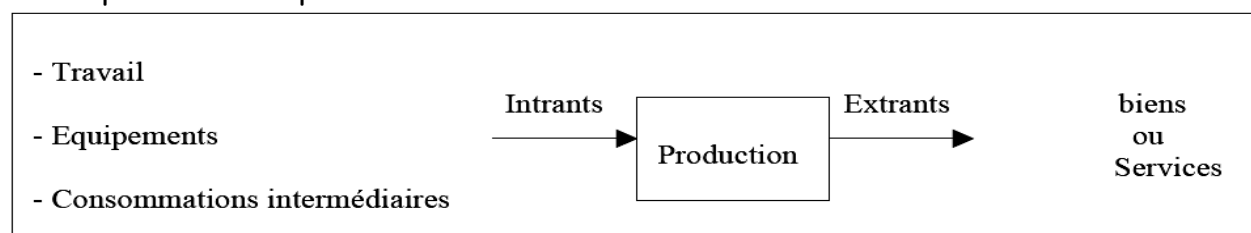
- L'activité productive, c'est à dire la création de biens ou services .
- L'activité de redistribution des richesses en contrepartie des biens ou services.

A. Autant qu'une unité de production

Par l'opération de production, l'entreprise transforme des flux d'entrée (Intrants ou Inputs) en flux de sortie (Extrants ou ouputs) .

Les intrants peuvent être classés en trois catégories :

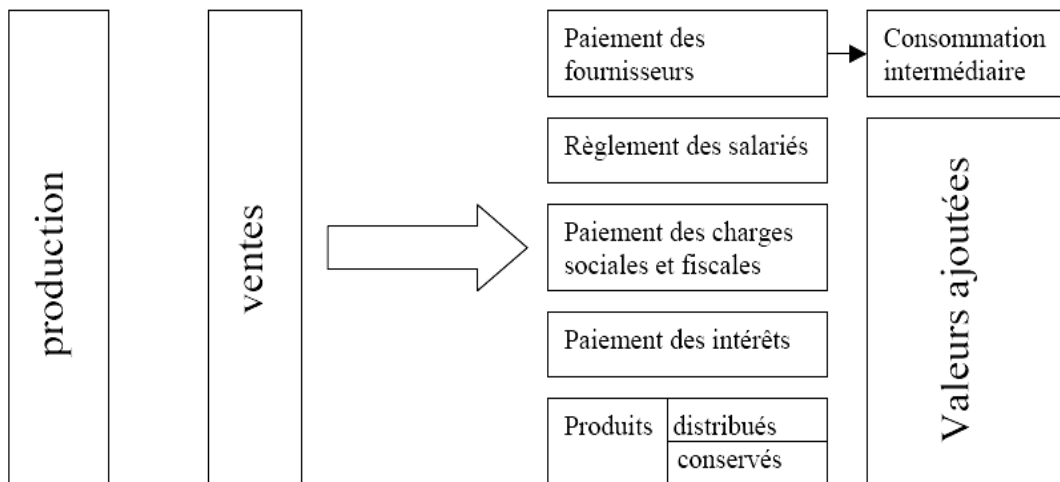
- Le travail fourni par le personnel de l'entreprise
- Le capital technique : bâtiments, matérielsetc.
- Les consommations intermédiaires c'est matières premières, produits semi-finis, énergie.....ou les services (publicité, transport, ...etc.) incorporés au processus de production.



B. Autant qu'une unité de répartition

La contrepartie de l'activité de production de l'entreprise se traduit par la vente. Le produit de cette vente doit permettre à l'entreprise de

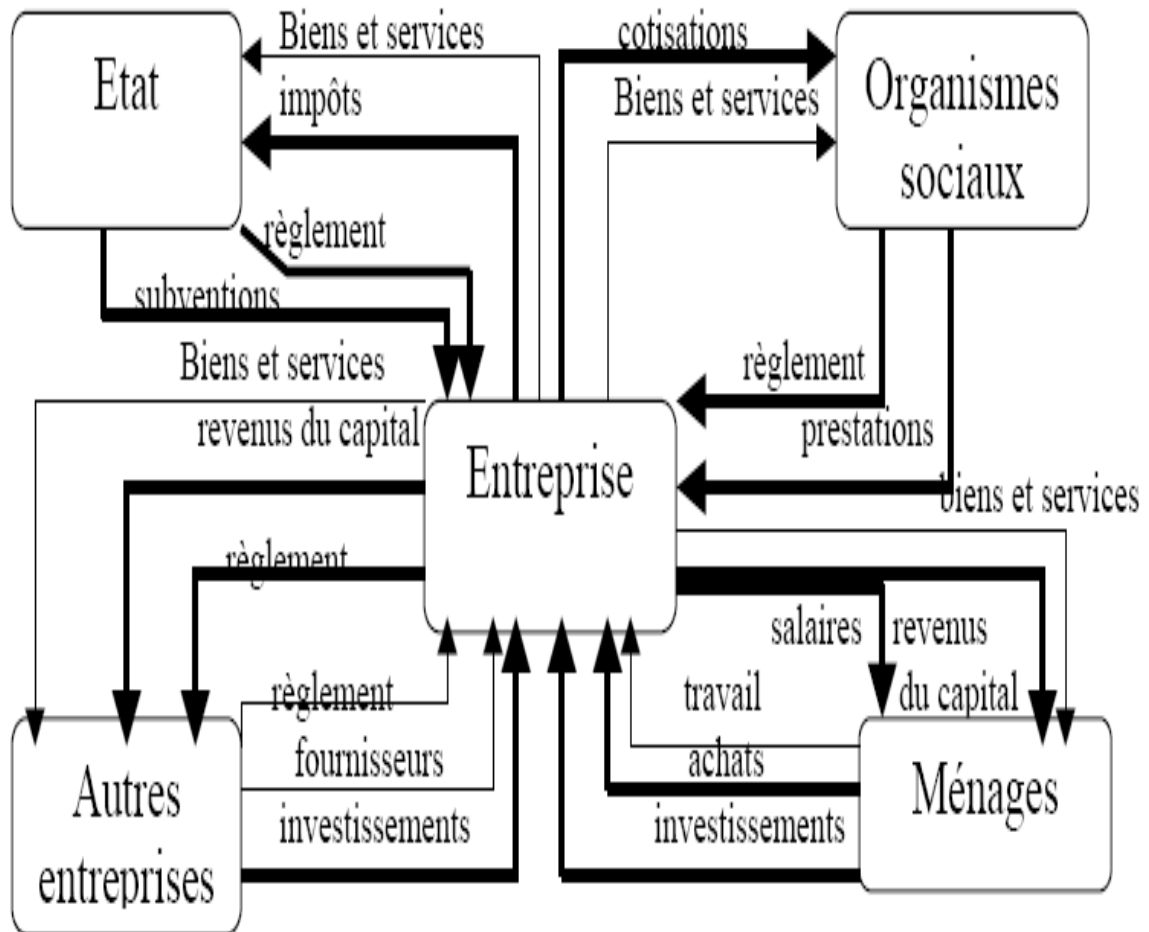
- Rémunérer les facteurs de production
- Payer ses charges sociales et fiscales
- Dégager un surplus destinée à assurer son avenir.



Une fois les richesses sont créées, l'entreprise distribue les rémunérations aux agents qui ont participé à la réalisation de la production.

- Le personnel reçoit le salaire
- L'État, les organismes sociaux perçoivent les impôts et les cotisations sociales
- Les prêteurs reçoivent des intérêts
- Les apporteurs de capitaux reçoivent les dividendes
- L'entreprise garde pour elle même les revenus non distribués.

La fonction de répartition de l'entreprise



II- L'approche systématique de l'entreprise

A. Qu'est ce qu'un système

Un système est un ensemble d'éléments liés logiquement entre eux, qui, réunis, concourent à la réalisation d'un objectif commun

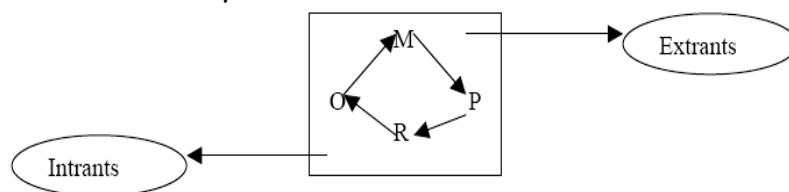
B. Les composantes d'un système

Un système est composé d'éléments en interaction il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition d'éléments mais d'un ensemble organisé de façon cohérente en fonction d'un but.

C. Notion de régulation

L'entreprise est un système de régulation dont chaque module traverse l'organisation et concourt au but commun : produire des biens ou des services avec une optique économique. La régulation peut se faire par :

- Rétroaction (ou feed-back) : c'est à dire que l'analyse des extrants permet de déterminer une action correctrice sur les intrants.
- Anticipation : c'est à dire que l'étude de l'environnement permet d'anticiper les besoins de régulation.
- Indicateurs : c'est à dire que les corrections sont en fonction de mesures représentatives du système.



R : module de régulation O : module opératoire M : module de mesure P : module de pilotage

III- Les caractéristiques du système l'entreprise

A. Un système ouvert

L'entreprise est composée de sous-systèmes qui échangent des flux d'informations, physiques et financiers, elle ne procure à l'environnement les matières premières (Intrants) et lui en restitue après traitement les produits (Extrants)

B. Un système finalisé

L'entreprise poursuit des buts : profit, puissance pérennité...

C. Un système coordonné

Elle s'organise pour atteindre ses objectifs : définition de plan d'action, de budgets .

D. Un système hiérarchie

Elle se dote de structures d'exécution, de direction et de contrôle .

E. Un système vivant

L'entreprise est une organisation vivante qui naît, se développe et disparaît.

IV- Les finalités de l'entreprise

A. La notion de finalité

Les finalités, ou missions, de l'entreprise sont les raisons pour lesquelles elle est acceptée par son environnement. Ce sont des buts plus durables que les objectifs, avec des échéances imprécises.

Elles répondent à des questions du type « que voulons nous devenir ? », « quelles sont nos motivations ? » : les finalités contribuent à la cohésion de l'entreprise et elles orientent les décisions stratégiques.

B. Les différentes finalités

On retrouve au niveau des finalités les mêmes orientations que pour les objectifs : des finalités économiques, des finalités humains et des finalités sociales.

1) Les finalités économiques

Sont de trois ordres :

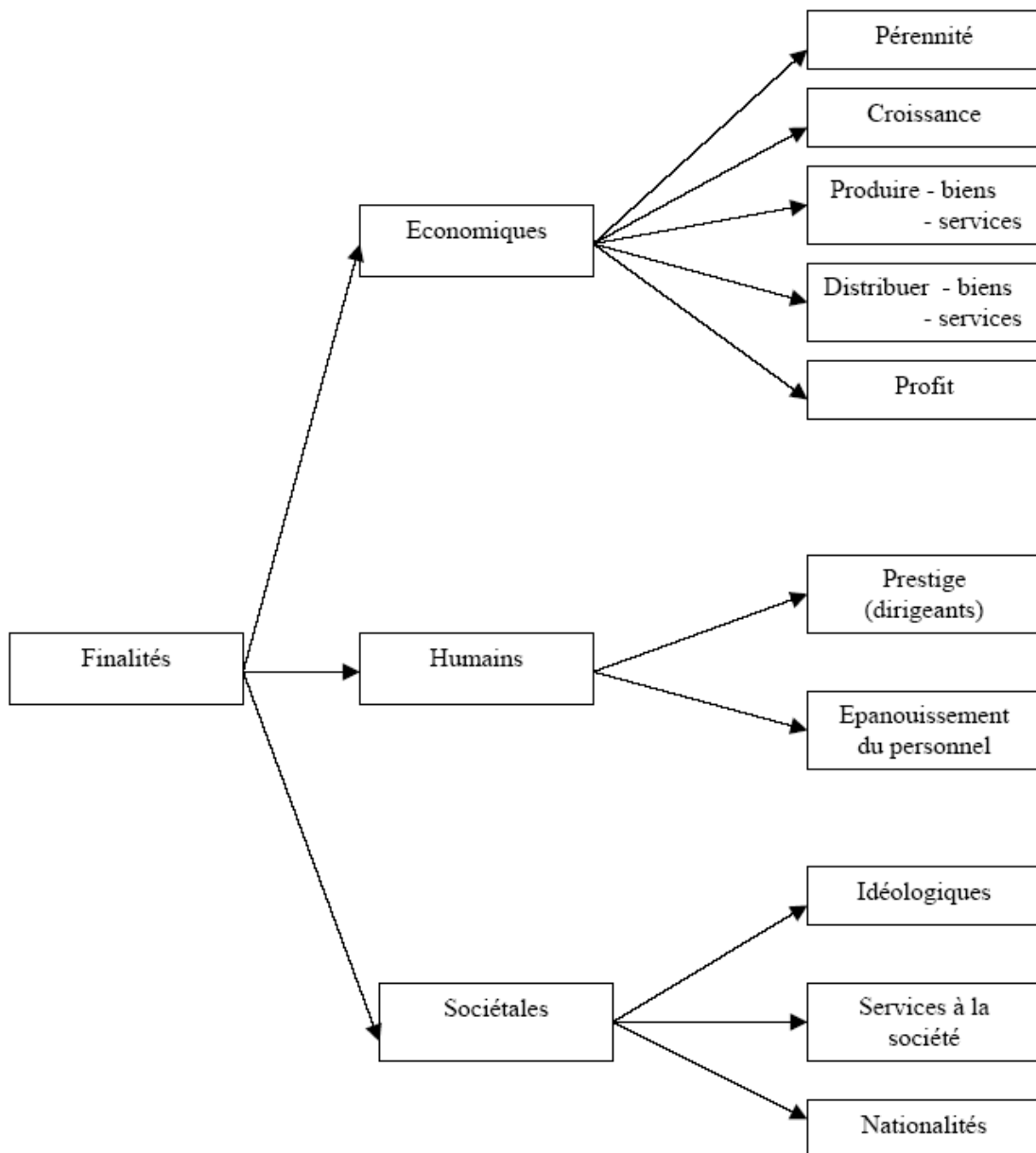
- Produire et distribuer des biens et services, but commun à toutes les catégories d'entreprises, les entreprises industrielles, les entreprises agricole, etc. produisent et commercialisent des biens, les entreprises commerciales redistribuent les biens acquis auprès des producteurs, les entreprises de services fournissent des services marchands ou non-marchands aux entreprises ou aux consommateurs.
- Assurer la survie de l'entreprise et sa croissance exceptée dans certaines entreprises qui sont crée pour une mission précise, temporaire.
- Produire un profit, préserver le patrimoine sont des buts majeurs, cette recherche du profit distingue les entreprises privées marchandes des entreprises publiques et des associations.

2) Les finalités humaines

Elles concernent aussi bien les ambitions des dirigeants (prestige par exemple) que l'épanouissement du personnel : bonnes conditions de travail, bien-être des salariés, participation au pouvoir de gestion, etc....

3) Les finalités sociétales

Elles peuvent coexister avec les autres finalités dans la plupart des entreprises, mais pour certains, elles constituent des finalités primordiales : le service public ou l'indépendance nationale sont des finalités principales des entreprises publiques.



I - LE ROLE SOCIAL DE L'ENTREPRISE :

Plus son rôle économique qui consiste à faire du profit son principal objectif, l'entreprise est chargée par la société de prendre une part de plus en plus importante à la résolution des grands problèmes de société contemporaine.

On peut distinguer dans les demandes sociales un certain nombre d'attentes

- Créer et maintenir des emplois
- Participer à la formation et à l'intention des jeunes
- Respecter l'environnement écologique

II - L'ENTREPRISE ET L'EMPLOIS :

A - l'entreprise lieu de certain emploi

Le chômage et le problème économique et social N 1 dans le monde dans tous les pays développés ou non. Dans cette situation la société attend beaucoup de l'entreprise, en particulier que celle-ci assure des emplois.

Les entreprises sont tenues de présenter des plans sociaux sérieux visant à créer des emplois et à limiter les licenciements. Pour cela diverses méthodes existent :

- Investissements pour créer des postes d'emploi
- Reconversion professionnelle des individus exerçant une activité qui disparaît.
- Reclassement dans l'entreprise dans un autre poste de travail, voire dans autres entreprises
- Versement d'indemnité importante de départ

B - l'entreprise lieu de formation et d'invention professionnelle :

La formation initiale revient à l'Etat, mais la formation professionnelle et continue et assurée en grande partie par les entreprises.

Les entreprises participent financièrement à la formation initiale en versant la taxe professionnelle au système de la formation professionnelle, et un pourcentage minimum de la masse sociale en formation continue. Elles sont sollicitées par les établissements de la formation initiale à répondre à la demande de stage et de période d'alternance.

III - L'ENTREPRISE ET LA CONSOMMATION :

Répondre au besoin des consommateurs c'est la responsabilité sociale de l'entreprise.

Cette responsabilité sociale est très liée de ses intérêts économiques, une entreprise ne peut espérer survivre longtemps si elle ne satisfait pas un besoin réel.

La qualité et le respect sont un produit qui correspond aux attentes des consommateurs.

Le consommateur final et de plus en plus exigeant sur la qualité, ce qui signifie qu'il recherche des produits :

- Qui correspondent réellement à ses besoins.
- Qui donnent un sens social plus large à l'acte de consommateur.

L'ÉCOLOGIE :

Le respect de l'environnement est un souci constant des entreprises. Ce problème à d'abord été considéré comme une contrainte, puis, de plus en plus, comme une opportunité.

1 - L'ÉCOLOGIE, UNE CONTRAINTE :

Le respect de l'environnement s'avère souvent être de coûts supplémentaires : respect des réglementations, utilisation de technologie ou de matériaux plus chers, frais de recherche importants, recyclage des déchets.....

2 - L'ÉCOLOGIE, UNE OPPORTUNITÉ :

L'environnement est perçu pour les entreprises comme étant une source d'approvisionnement en ressources naturelles gratuites (eau, air) ou bon marché (combustibles...), et un lien gratuit de stockage ou de l'élimination des déchets.

I- Classification selon la nature économique :

La diversité des entreprises rend nécessaire l'établissement de typologies. Ainsi, il sera possible de constituer des ensembles homogènes permettant de positionner une entreprise en fonction de caractéristiques ayant des incidences en terme de gestion.

Cette classification peut se faire selon trois aspects :

- Classification par secteur.
- Classification par type d'opérations accomplies.
- Classification selon la branche d'activité.

***A) Classification sectorielle* : On distingue :**

1- Le secteur primaire : il regroupe toutes les entreprises utilisant à titre principal le facteur naturel. Il englobe l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc...

2- Le secteur secondaire : regroupe toutes les entreprises ayant comme activité la transformation de matières premières en produits finis. Il englobe donc toutes les industries.

3- Le secteur tertiaire : il regroupe toutes les entreprises prestataires de services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir : les activités de distribution, de transport, de loisir, de crédit, d'assurance,...

***B) Classification selon le type d'opérations accomplies* :**

Les opérations effectuées dans une entreprise peuvent être classées en 5 catégories :

1- Les opérations agricoles : opérations dans lesquelles le facteur naturel est prédominant. Les variations climatiques font de l'aléa le signe caractéristique de l'activité agricole. Cet aléa porte notamment sur les quantités produites, le coût de production, le prix de ventes. Le revenu agricole est ainsi variable selon les années. En raison de leur caractère primaire, on parle surtout d'« exploitation agricole ».

2- Les entreprises industrielles : elles effectuent des opérations de transformation de la matière en produits finis. Toutes les entreprises ont un trait commun : le produit vendu ou produit fini étant différent des produits et matières ayant servi à son élaboration.

Selon la destination des produits, on distingue :

⇒ Les industries intermédiaires : production des matières premières en produits semi-finis, qui seront utilisés par d'autres entreprises qui les incorporent à leur production. Les industries intermédiaires fabriquent donc des biens consommés par d'autres entreprises à des fins productives.

⇒ Les industries d'équipement : produisent des biens qui seront utilisés par les entreprises comme moyens de production ou équipement (biens durables) : outillage, machines, matériel...

⇒ Les industries de consommation : elles produisent des biens destinés à la consommation.

Selon le stade d'élaboration du produit, on distingue :

⇒ Les industries extractives qui produisent de (nombreuses) matières premières.

⇒ Les industries énergétiques qui fournissent de l'énergie (électricité, pétrole,...).

⇒ Les industries de base : les entreprises qui font la première transformation de matière première.

⇒ Les industries de transformation : les entreprises qui assurent les transformations ultérieures jusqu'au stade final de produit fini.

N.B : une seule entreprise, peut intégrer toutes les étapes de fabrication c'est-à-dire depuis l'extraction, jusqu'à la transformation.

3- Les entreprises commerciales :

Elles réalisent les opérations de distribution des biens :

- Les entreprises commerciales assurant la fonction de grossiste : c'est-à-dire achat en grande quantité directement chez le fabricant et vente en grande quantité au revendeur.

- Les entreprises commerciales assurant la fonction de semi-grossistes : stade intermédiaire entre le grossiste et le détaillant.

- Les entreprises commerciales assurant la fonction de détaillant, qui vendent directement au consommateur. Elles sont alimentées soit directement par le producteur, le grossiste, ou le demi-grossiste, en fonction et au fur et à mesure de leurs besoins.

4 - Les entreprises de prestations de service : elles fournissent deux types de services :

- Service de production vendue à d'autres entreprises : société d'étude, agences de publicité...

- Service de consommation : entreprises rendant des services aux consommateurs : transport, restaurants, locations...

5- Les entreprises financières : Elles réalisent les opérations financières à savoir : la création, la collecte, la transformation et la distribution des ressources monétaires et des ressources d'épargne.

Elles sont constituées par les banques qui font profession habituelle de recevoir des fonds qu'elles emploient pour leur propre compte en opération d'escompte, en opérations de crédit ou en opérations financières.

C) Classification selon la branche d'activité :

A la différence du secteur, qui rassemble des activités variées, la branche ne regroupe que les entreprises fabriquant, à titre principal, la même catégorie de biens, entreprises de l'industrie pharmaceutique, industrie...

Les entreprises d'une même branche ont donc notamment pour points communs :

- L'usage d'une même technique.
- L'utilisation des mêmes matières premières.
- Des intérêts communs dans certains domaines : ce qui leur permet de regrouper certaines de leurs activités et de créer des services communs,

notamment de recherche, d'achat ou de vente, filiales communes, groupement d'intérêts économiques par exp.

II- Classification selon la dimension (la taille) :

Les entreprises ont des tailles différentes, selon sa dimension, l'entreprise va du simple atelier jusqu'à la grande entreprise.

La définition de la notion de dimension d'une entreprise n'est pas une chose simple. Il existe différents critères pour définir la dimension d'une entreprise.

A) Effectif du personnel employé : selon ce critère, on distingue :

- Les petites entreprises : qui emploient un effectif compris entre 1 et 10 salariés.
- Les moyennes entreprises : employant un effectif compris entre 10 et 100 salariés (selon certains économistes, ce nombre peut aller à 500).
- Les grandes entreprises : celles qui emploient plus de 500 salariés.

Le critère de l'effectif du personnel est important :

- *Du point de vue juridique*, les entreprises ont des obligations légales spéciales selon l'effectif de leur personnel.
- *Du point de vue des relations humaines*, dont la nature varie considérablement selon l'effectif.

Dans tout processus de production, la gestion du personnel occupe une place primordiale du fait de l'importance sans cesse croissante de l'individu dans le processus de production.

Ainsi, une politique de gestion du personnel est fonction de l'effectif employé, car chaque fois que l'effectif s'accroît, elle devient une tâche administrative encore plus lourde et des procédés de gestion spécifiquement liés à l'effectif doivent être adoptés (procédé de motivation, d'intégration, etc...)

- *Du point de vue fiscal*, certains seuils et modalités d'imposition dépendent des effectifs : le nombre et la composition (compétence) des salariés constitue un élément important dans la valeur contributive de l'entreprise.

B) Selon le chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaire permet d'avoir une idée sur le volume des transactions de l'entreprise avec ses clients. L'importance d'une entreprise peut se définir par le volume de ses transactions. Ce critère est important pour les raisons suivantes :

- Il est employé pour apprécier l'évolution des entreprises et pour les classer par ordre d'importance selon le chiffre d'affaires.
- Pour l'entreprise, il constitue :
 - Un outil de gestion : la variation du chiffre d'affaires permet à l'entreprise de mesurer la pertinence de ses méthodes de ventes. Ainsi, une baisse du chiffre d'affaires est souvent interprétée comme indicateur important de la mauvaise santé de l'entreprise.
 - Il est utilisé à des fins comparatives dans la mesure où il permet à l'entreprise de se positionner par rapport aux autres entreprises de la même branche.

Le critère du chiffre d'affaires n'est pas utilisé pour comparer une entreprise commerciale et une entreprise industrielle. L'inconvénient de ce critère est qu'il ne permet pas de mesurer la contribution économique réelle de l'entreprise à la production nationale.

C) Classification selon la valeur ajoutée :

Les ventes d'une entreprise ne sont pas uniquement constituées par des produits fabriqués ou des services rendus exclusivement par elle. Ceci est évident pour une entreprise commerciale qui vend la production d'activité, c'est également vrai pour une entreprise industrielle qui, pour produire, achète des matières premières, des demi produits (pièces par exemple) à d'autres entreprises.

Pour apprécier la contribution économique réelle d'une entreprise à la production nationale, il faut donc déduire de ses ventes les achats qu'elle effectue auprès d'autres entreprises.

Toutefois, il ne faut pas retenir dans les achats les acquisitions d'investissement qui ne sont pas incorporés dans le produit fini. On appelle consommation intermédiaire les achats d'une entreprise car ce sont des biens qu'elle détruit effectivement (consommation) mais à des fins productives (intermédiaires) et non pour satisfaire directement les besoins humains.

La différence entre la production d'une entreprise et ses consommations intermédiaires s'appelle la **valeur ajoutée (V.A)** :

$$\boxed{V.A = PRODUCTION - CONSOMMATION INTERMEDIAIRE}$$

Lorsqu'il n'y a pas de variation de stocks, la production correspond au chiffre d'affaires (C.A), et la consommation intermédiaire (C.I) aux achats.

III- Classification juridique :

Cette classification permet de distinguer entre :

A) Les entreprises du secteur public :

1- Les entreprises publiques :

Ce sont des entreprises qui appartiennent en totalité à l'Etat ; ce dernier détient l'intégralité du capital, le pouvoir de gestion et de décision.

2- Les entreprises semi-publiques :

Ce sont des entreprises contrôlées par les pouvoirs publics : choix des investissements, niveau des prix, politique de l'emploi...etc, mais où des personnes privées participent au financement et/ou à la gestion.

B) Les entreprises privées :

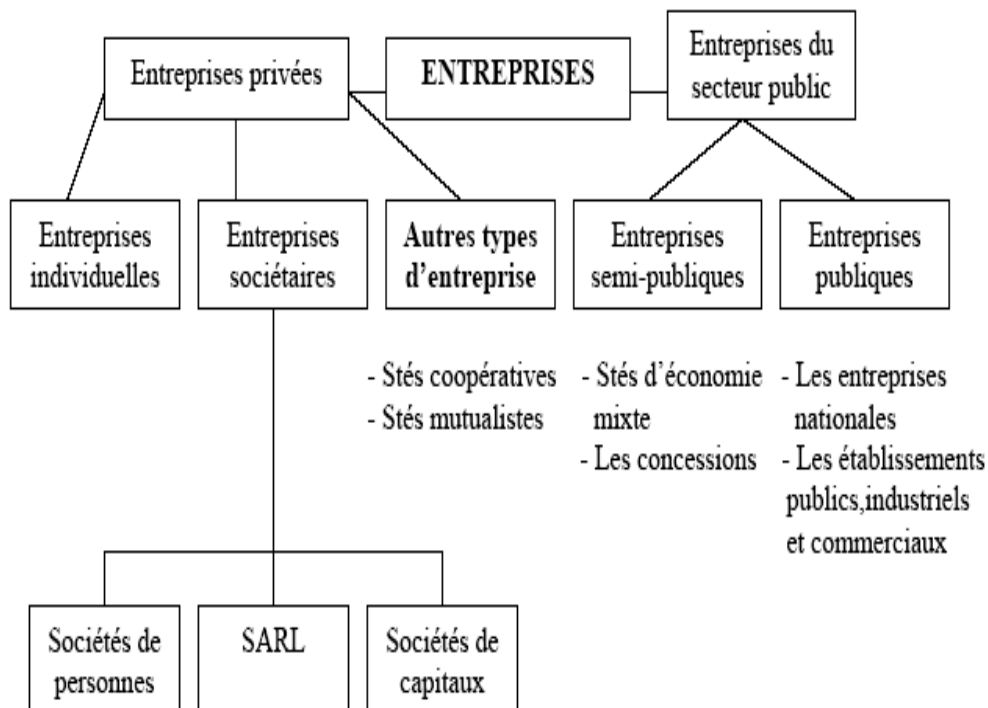
Elles peuvent être une entreprise individuelle, des sociétés ou une coopérative.

□ **L'entreprise individuelle** : appartient en totalité à une seule personne qui assure la gestion et le direction.

□ **La société** : juridiquement la société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre en commun leurs biens ou leur travail ou les deux à la fois en vue de partager le bénéfice qui pourra être résulté.

□ **La coopérative** : elle réunit des personnes qui désirent mettre en commun leurs économies ainsi que leurs compétences pour autosatisfaction des besoins spécifiques (logement, consommation), sans chercher le profit, ils peuvent exercer une activité lucrative (l'artisanat).

Synthèse : la classification juridique



La structure de l'entreprise :

Toute organisation nécessite une structure. La structure de l'entreprise représente pour cette dernière, ce que représente le squelette pour le corps.

I- La structure de l'entreprise : nature et choix.

1- la nature de la structure d'entreprise

La structure décrit la façon dont les tâches sont réparties, la manière dont le pouvoir est exercé, et les relations entre les divers éléments du système (coordination). Une structure est représentée par un organigramme (c'est un schéma ou un graphique représentant le processus réel de l'exercice du pouvoir, la répartition des tâches, les liens formels entre les différents services).

2- Les déterminants du choix de la structure.

Il n'existe pas de structure idéale pour l'entreprise. Le problème revient alors à déterminer les facteurs qui poussent les entreprises à choisir telle ou telle structure.

<h3>Les principaux facteurs de choix d'une structure</h3>

La taille : généralement, l'évolution de l'organisation passe par une structure personnalisée pour évoluer vers une structure fonctionnelle, centralisée. Ensuite avec la diversification du produit, on adopte une structure divisionnelle et pour retrouver une certaine flexibilité, on peut adopter une structure matricielle.

La technologie : il y a une relation entre la nature de la production de l'entreprise et sa structure. De la production à l'unité à la production de masse, à la production à la chaîne doivent correspondre des structures différentes. En effet, à chaque niveau de complexité technique correspond une structure distincte.

L'environnement : l'environnement (facilité ou difficultés des prévisions, nombre de concurrents, technologie fixe ou changeante, marché stable turbulent, administration

efficace ou non, ...) influence fortement les types d'organisation adoptée par l'entreprise.

Information des dirigeants : dans les pays en voie de développement, la structure adoptée par l'entreprise est généralement très influencée par la formation des dirigeants, leur degré d'ouverture sur le monde environnant et leur capacité de prévision et d'organisation.

Les principaux facteurs de choix d'une structure